Jeudi 15 Octobre

C. G. T.

SYNDICAT DES EMPLOYES, OUVRIERS, DEMONSTRATEURS
ET CADRES DES GRANDS MAGASINS PARISIENS
38, rue Blanche - P A R I S 9e

(15)

F. S. M.

LA CGT S'ADRESSE A VOUS .

Au 17me jour de la grève à GARGES, la Fédération C.G.T. est, à nouveau, intervenue auprès de Mr MAHIEU, directeur du personnel de la Société.

Il est, en effet, inadmissible que le personnel en grève ne sache pas au moins quelles sont les propositions de reclassification qui doivent être faites à un certain nombre d'entre eux. Cette reclassification demandée depuis juin 1970 par les délégués C.G.T.

Cela ne règle pas, et de loin, l'ensemble des revendications.

LA DIRECTION A ACCEPTE DE COMMUNIQUER AUX GREVISTES, DES CE MATIN, LEUR NOUVELLE CLASSIFICATION.

C'EST UN PREMIER RECUL !

Elle s'est engagée à ce qu'il n'y ait aucune sanction pour fait de grève. Par contre, elle a refusé le paiement des jours de grève qui demeure une revendication essentielle. Elle accepte seulement de retenir en 2 fois: le 15 novembre et le 15 décembre les absences pour grève d'octobre.

LA C.G.T. vous APPELLE A VOUS PRONONCER POUR LA REPRISE DU TRAVAIL

Le but de la direction est de laisser pourrir votre grève, de vous décourager.

Elle se trompe. Forts de votre bon droit, vous saurez préserver et votre unité et votre capacité de lutte.

Avec vos collègues des autres magasins, d'autres combats seront encore à mener pour contraindre le patronat à céder.

Mais rien ne sert de prolonger l'action sous la forme actuelle qui fait perdre beaucoup d'argent à des salariés déjà sous-rémunérés.

C'est pourquoi, sans abandonner en quoique ce soit vos revendications, en vous organisant pour reprendre la lutte sous d'autres formes, la C.G.T. vous appelle à vous prononcer pour la reprise du travail.

.../..